

**Appel à communication
Colloque international
(Saint-Brieuc, juin 2014)**

**« Pension complète » !
Tourisme et hôtellerie (XVIII^e-XX^e siècles)**

Si les palaces et les grands hôtels des métropoles européennes, des stations thermales, alpestres ou balnéaires, voire des colonies sont de mieux en mieux connus, l'hôtellerie plus commune a suscité peu de travaux en dehors des hôtels garnis ou des meublés. Sans doute que les fascinations antonymes pour le luxe et la misère — réunis autour des interdits, des désirs, et parfois des crimes — ne sont pas étrangères à cet état négligeant, à rebours, les pratiques et gens ordinaires. Andrew K. Sandoval-Strausz a cependant montré dans *Hotel: An American History* [2007] la contribution majeure de cette forme résidentielle ou de halte pour l'identité américaine, qu'il s'agisse du mode de vie, des standards alimentaires ou des rapports ségrégatifs entre communautés.

Après les deux rencontres précédentes consacrées aux entrepreneurs culturels du tourisme (juin 2010) et aux rapports entre tourisme et authenticités alimentaires (juin 2012), ce troisième colloque international souhaite évaluer la place de l'hôtellerie dans la constitution de l'industrie touristique en longue durée. Si l'on cerne assez bien le passage, peut-être exagérément téléologique, des auberges aux pensions de famille, puis aux hôtels cossus avant leur fermeture (souvent) et leur reconversion (parfois) en immeubles résidentiels avec appartements plus ou moins exigus, on connaît finalement mal l'intime de l'hôtel, si ce n'est à travers les représentations fantasmées de la littérature, policière en particulier. De rares enquêtes montrent, en outre, la mixité des clientèles. Pendant très longtemps, commerçants, voyageurs de commerce, ecclésiastiques, militaires, employés ou fonctionnaires, travailleurs migrants et notables en déplacements d'affaires ou de résidences forment le gros de la troupe accueillie plus ou moins bien. Mais de l'hôtel lui-même et de son fonctionnement, de ses succès ou de ses déboires, on sait peu de choses. Surtout si l'on dépasse le cadre hexagonal.

*
* *

Il a donc paru nécessaire d'interroger les thèmes suivants :

1. L'hôtellerie des hôteliers

Une approche d'abord comptable s'impose pour mesurer l'étendue de l'offre hôtelière en des temps et lieux donnés. Il importe en effet de savoir comment celle-ci évolue au fil des mutations commerciales ou technologiques induisant de nouveaux parcours et donc de nouvelles répartitions. Des coupes et cartes diachroniques seraient à cet égard éclairantes. De même, l'évolution des clientèles doit être appréhendée (grâce aux registres de signalements par exemple) pour saisir les strates de populations mouvantes qui cohabitent longtemps avec les touristes.

Le cadre de spécialisation — s'il a lieu — opérant par le passage entre l'hôtel de la cloche d'Or, devenant l'hôtel des voyageurs, puis hôtel des touristes, enfin hôtel « Beaurivage » ou « Bellevue » n'est pas que d'ordre nominal (encore qu'une étude lexicographique des noms d'hôtels serait tout à fait intéressante à condition d'être méticuleuse et de dépasser les listes

très partielles fournies par les guides). Ces glissements, qui peuvent être aussi des créations, disent en tout cas une stratégie évidente d'entreprise.

Pour comprendre ce processus, il importe de connaître ses acteurs, à commencer par les hôteliers eux-mêmes. La logique dynastique existe et l'on sait des cas d'emprises considérables où l'hôtellerie ne fut qu'un maillon d'une ample chaîne allant du commerce de gros et de détail à la location de transports en passant par les services à la personne avant la formation d'un empire immobilier. De tels cas font sens. Mais plus fréquents sont des passages, plus ou moins prolongés et couronnés de succès, dans un monde de contraintes et d'incertitudes. Il en va de même des domestiques, serveurs, serveuses, cuisiniers, personnels d'entretien, souvent jeunes, saisonniers, plus ou moins bien traités et rémunérés qui font là leurs premières armes avant de rejoindre ailleurs un emploi salarié ou tentent juste de survivre. Pour autant, l'hôtellerie a longtemps formé un espace important de l'entrepreneuriat féminin qu'on ne saurait négliger.

2. Le touriste et l'hôtelier

Les récits et guides de voyages sont emplis de mentions souvent très subjectives et très conjoncturelles quant aux services et à l'accueil offerts par les hôtels. À ce titre, la criminalité hôtelière « des vacances » mérite d'être examinée, qu'il s'agisse de simples plaintes (réciproques) pour irrespect, tromperie, fraude ou vol, ou de crimes plus violents pouvant concerner clientèle et personnel. L'enjeu est moins là de faire écho à ces impressions et à ces faits que d'en dresser une topographie fine pour voir si elle s'écarte ou non des stéréotypes induits par la géographie des humeurs et des milieux.

La construction des images et des réputations régionales passe en effet communément par le contact avec l'hôtelier (en outre souvent restaurateur) qui accrédite, ou non, les vertus d'hospitalité de telle ou telle contrée. La question est donc de savoir quels critères sont retenus comme discriminants par les diverses catégories de touristes au fil du temps, cela afin de mesurer les changements dans les attentes et les systèmes appréciatifs.

Par induction, les stratégies, moyens et financements des entreprises hôtelières en milieu touristique constituent un élément essentiel de compréhension. Investissements, politiques de prix, aménagements, systèmes promotionnels et bien sûr chantiers d'architectures dessinent les grandes lignes des attractivités renouvelées. Mais qu'en est-il de l'accueil (compétence, amabilité, efficacité et productivité) ? Que disent ou ne disent pas les « Livre d'or » des hôtels, comme les galeries de photos ? Les transferts de modèles sont probables mais sont-ils certains et qu'en est-il réellement des usages ?

3. L'hôtel des artistes

Au XIX^e siècle, notamment, l'hôtel devient une *typologie*, à côté de la pension de familles si fréquente dans les stations balnéaires. Le « comment » de cette émergence est mal connu. On en subodore une place importante dans la diffusion professionnelle des revues, mais existe-t-il des acteurs spécialisés de cette architecture à laquelle ont contribué de très grands noms (Auguste Bluysen, Charles Garnier, Robert Mallet-Stevens par exemple) ? Au XX^e siècle, l'hôtel devient un objet de standardisation accentuée par les grands groupes : se dessine une normalisation des programmes, une banalisation des traitements et des items. Mais, là encore, comment et par qui ?

La dimension architecturale se double de réflexions plastiques sur les intérieurs, le traitement des sols, des murs, sans oublier le mobilier. Il importe donc de saisir l'organisation intérieure des espaces, en particulier dans ce lieu proclamatoire que peut être le perron, le guichet

d'accueil, le salon ou la salle à manger. Et l'on peut s'interroger tout simplement sur : qu'est-ce qu'une chambre d'hôtel ?

Enfin, les décors et la décoration varient avec les standings. Il y a d'abord, des peintres importants notamment de fresques monumentales. Il y a aussi des emprunts manifestes (mais dans quels sens ?) à d'autres formes vernaculaires — immeubles industriels ou commerciaux — sans oublier d'autres « lieux-mouvements » (gares, paquebots, aéroports ...). Au bout du compte, la contribution des activités hôtelières à l'édification des styles régionaux *comme* aux mécanismes d'acculturation stylistique mérite d'être interrogée.

4. Les normalisations hôtelières

Chemin faisant, hôtels et hôteliers sont entrés dans de complexes jeux d'acteurs avec, en surplomb croissant, des contraintes institutionnelles. Certaines l'ont été par le vœu même de cette branche d'activité : associations, organisations professionnelles et syndicales, voire structures de formation ont contribué à la création d'une filière. Mais certains sont demeurés en marge de ces structures, tandis que les écoles hôtelières n'ont pas nécessairement été le relais de ce développement. L'examen de ce cadre de formation, appliqué au tourisme, n'en est pas moins aussi important que de connaître la place de la promotion et de l'organisation hôtelière dans un espace touristique.

Dans un identique ordre d'idées, le relèvement des seuils de tolérance en matière d'hygiène, d'aménités, de confort (incluant les sanitaires et la literie), ne doit pas qu'à l'initiative hôtelière. De puissants facteurs d'impulsion sont intervenus. En premier lieu, les classifications et nomenclatures hôtelières présentes dans les guides ou les catégories des organismes d'État méritent d'être examinées en détail, de manière à la fois synchronique et diachronique. Cependant, ce travail normatif s'inscrit aussi, et en second lieu, dans une perspective concurrentielle et politique. L'hôtellerie touristique française a été ainsi successivement invitée à changer sous la pression anglaise, puis américaine (dans l'entre-deux-guerres et surtout durant la Guerre froide) avant que n'interviennent d'autres mécanismes d'interculturalité.

*
* * *

Au total, cette rencontre est ouverte aux réflexions sur les processus d'émergences, de localisations, d'extensions, de reconversions de sites sans négliger la constitution d'éventuels « empires » hôteliers. L'expérience hôtelière des touristes gagnerait à dépasser le cadre strictement narratif, bien sûr intéressant, pour interroger la dimension économique des séjours. Cette même attention aux détails concerne l'architecture hôtelière à considérer dans un processus dynamique d'insertion paysagère et formelle. L'impact environnemental doit pouvoir être aussi envisagé sous l'angle des emprises écologiques (alimentaires notamment). Quant au volet promotionnel, on ne saurait le réduire à l'affiche ou aux guides (là aussi intéressants), car auberges, pensions de famille, locations saisonnières, et hôtels des voyageurs ont longtemps voisiné — voire perdurent, cf. les *motels* — avant l'advenue de formes nouvelles de résidences. Les expériences très contemporaines et statistiquement négligeables — cabanes dans les arbres et autres sites invitant à « se loger dans le passé » — ne seront pas pris en considération, contrairement au mouvement des gîtes. La variation des échelles (monographie d'établissements ou de stations d'un côté, études régionales de l'autre), ainsi que l'angle comparatiste (expériences nationales et internationales) sera utile. Enfin, place pourra être faite aux sites et systèmes de « vacances d'État », comme à l'hôtellerie monastique ou religieuse.

Les propositions de communication (un paragraphe argumenté), seront à rendre (date impérative) pour le 15 septembre 2013 à

patrick.harismendy@wanadoo.fr

Les réponses aux propositions seront communiquées mi-octobre.

Une invite toute particulière est faite en direction des communications construisant leur démonstration sur l'iconographie (sous toutes ses formes, y compris la cartographie, la littérature pour enfants ou la bande-dessinée). Les champs scientifiques sollicités relèveront plus particulièrement de l'histoire, l'histoire de l'art, l'ethnologie, l'anthropologie, le droit du tourisme, les études littéraires (et notamment les littératures des voyages) ainsi que la géographie historique.

Comité d'organisation

Patrick Harismendy (Rennes 2 – CNRS UMR 6258 Cerhio)

Jean-Yves Andrieux (Paris IV – CNRS UMR 8150 Centre André Chastel)

Comité scientifique

Jean-Yves Andrieux (Paris IV – CNRS UMR 8150 Centre André Chastel)

Florence Bourillon (Paris-Est Créteil Val de Marne – CNRS EA 4392 CRHEC)

Patrick Harismendy (Rennes 2 – CNRS UMR 6258 CERHIO)

Daniel Le Couédic (UBO – CNRS EA 2219 Institut de géoarchitecture)

Mots-clés : tourisme ; hôtels ; histoire ; hôtellerie , économie ; architecture.